



LE FSE ET VOUS

A quoi ça sert ? Le FSE (Foyer Socio Educatif) est une association loi 1901 qui vise à **promouvoir les projets d'élèves** au sein de l'établissement, les financer, les encadrer.

Activités existantes :

- l'atelier « Happy » (atelier environnement et gestion des ruches)
- les scènes ouvertes (1 ou 2 occasions par an pour se produire sur une vraie scène !)

Activités déjà proposées, à réactiver si volontaires participants et encadrants :

- atelier percussions
- journal du lycée
- atelier échecs

Comment faire ? Si vous voulez participer à des actions du FSE voire en proposer une, il faut adhérer pour 5€ par an. Pour cela :

- remplir la fiche d'adhésion ci-jointe (téléchargeable aussi sur le site du lycée Michelet, rubrique Les Associations/Foyer Socio Educatif)
- découper la partie droite
- y joindre un chèque de 5 euros à l'ordre du FSE du collège Michelet
- mettre le tout dans une enveloppe à glisser dans le casier n°64 (salle des profs)

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre...

Contact : fsecollegemichelet@gmail.com.

BULLETIN D'ADHESION AU FSE ANNEE SCOLAIRE 2025/2026



Activité(s) choisie(s) :

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Commune :

Téléphone :

E-mail (en majuscules) : @

Qualité :

☐ élève du collège	☐ personnel ATOS
☐ élève du lycée	☐ parents
☐ élève de CPGE	☐ ancien de Michelet
☐ personnel enseignant et vie scolaire	☐ membre bienfaiteur
☐ personnel administratif	☐ autr

Déposez ce bulletin d'adhésion dans le casier FSE (64), salle des professeurs, avec un chèque de 5 € à l'ordre de : « FSE du collège Michelet »

Pour participer aux scènes ouvertes (théâtre de Michelet) :

- envoyez un mail à scenesouvertesmichelet@gmail.com
- donnez l'adhésion directement à **Mme Blondeau** (ou casier 136)

Je soussigné(e)
souhaite adhérer au FSE collège Michelet, pour un montant de 5 €.

Fait à :

Le :

Signature* :

*Pour les mineurs, signature du représentant légal

« Ces données seront conservées sur une durée maximale de 8 ans »

